

Les comportements à risque des ados

PAGE 5



© Philippe Turpin - Belpress

séparation

Survivre à son couple

Pour passer le cap de la séparation ou du divorce, on peut trouver un soutien précieux au sein de groupes d'entraide.

PAGE 7

fin de carrière

Le bonus pension

Il est possible de bénéficier d'un supplément financier non négligeable en postposant sa pension.

PAGE 2

vivre ensemble

S'émouvoir pour autrui

Sécurité, danger, concurrence... Et si on changeait de point de vue, en adoptant davantage d'empathie.

PAGE 3

jardins

Incinérer ses déchets

Brûler ses poubelles voire ses broussailles au jardin est nuisible à la santé et à l'environnement.

PAGE 9

Le service pension vous informe

Prolonger sa carrière et majorer sa pension

Le bonus pension peut être un incitant financier non négligeable pour les futurs pensionnés. En effet, le Pacte de solidarité entre les générations a instauré, pour une période déterminée (2007-2012), un "bonus pension" afin d'inciter les travailleurs "âgés" à reporter la prise de cours de la pension à une date ultérieure. Voici quelles sont les conditions d'octroi et comment le bonus est calculé.

Pour les travailleurs salariés

Le travailleur salarié doit poursuivre son activité professionnelle à partir de l'année où il atteint l'âge de 62 ans accomplis ou prouve une carrière de 44 ans.

Ce bonus s'élève, en 2011, à 2,2082 euros par jour d'occupation effective (équivalent temps plein) et est octroyé à partir du premier janvier de l'année au cours de laquelle le travailleur atteint l'âge de 62 ans ou le premier janvier de l'année au cours de laquelle une 44^{ème} année civile de carrière est entamée. Ce bonus est accordé jusqu'au dernier jour du mois qui précède la prise de cours de la pension et au plus tard le dernier jour du mois du 65^{ème} anniversaire.

Si le travailleur salarié ne peut pas justifier une carrière complète (45 années à l'âge de 65 ans), la période de référence est prolongée jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle la 45^{ème} année de carrière est prouvée à condition

qu'il continue à travailler. Par ailleurs, un maximum de 30 jours assimilés (incapacité de travail, chômage) par année civile peut compléter les jours d'activité effective. Attention ! Aucun bonus ne sera attribué si l'année ne comporte que des journées assimilées.

Exemple : François, né en novembre 1947, travaille jusqu'à ses 65 ans. Il prend sa pension au 1er décembre 2012. Le bonus est égal à 2,2082 euros pour chaque jour de travail presté entre le 1^{er} janvier 2009 (année de son 62^{ème} anniversaire) et le 30 novembre 2012. Soit 3 ans et 11 mois (ce qui fait 1.222 jours). François percevra donc 2.698,42 euros par an au titre de bonus de pension, soit 224,90 euros qui s'ajoutent chaque mois au montant de sa pension. Payé mensuellement, le bonus s'ajoute à la pension. Il est imposable et soumis aux cotisations d'assurance soins de santé et invalidité et de solidarité.



© Philippe Turpin/Repress

Aujourd'hui, environ 50.000 pensionnés bénéficient du bonus pension.

Pour les travailleurs indépendants

Ce bonus est octroyé pour chaque trimestre d'activité principale et doit être couvert par le paiement des cotisations sociales. À la différence des salariés, il faut avoir cotisé un trimestre complet afin d'en bénéficier.

Le bonus pour les indépendants s'élève, en 2011, à 172,24 euros par trimestre et est octroyé à partir du 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle l'âge de 62 ans est atteint ou le 1^{er} janvier au cours de laquelle une 44^{ème} année civile de

carrière est entamée. Il est accordé jusqu'au trimestre qui précède celui au cours duquel la pension prend cours et au plus tard le dernier jour du trimestre au cours duquel le travailleur indépendant atteint l'âge de 65 ans.

La période de référence peut être prolongée jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle une 45^{ème} année est prouvée, pour autant que le travailleur indépendant poursuive son activité.

Pour les fonctionnaires

Pour les agents des services publics, il existe également un dispositif de "bonus" au nom de "complément pour âge". Il est octroyé aux agents qui poursuivent leur carrière au-delà de l'âge de 60 ans. Ce complément est accordé pour chaque mois de service presté après le 1^{er} janvier 2001, et correspond à un pourcentage du taux annuel de la pension. Variant selon l'âge, il est égal à :

> 0,125 % du taux annuel de la pension pour chaque mois de service effectif presté entre le 60^{ème} et le 62^{ème} anniversaire de l'agent (avec un minimum de 23 euros par mois).

> 0,167 % du taux annuel de la pension pour chaque mois de service effectif presté après le 62^{ème} anniversaire de l'agent (avec un minimum de 30 euros par mois).

// Prolongation ou pas ? //

Régimes salarié et indépendant

Aussi bien en régime salarié qu'en régime indépendant, ce bonus est octroyé pour les pensions qui prennent cours au plus tôt le 1^{er} janvier 2007 et au plus tard le 1^{er} décembre 2012 et seulement pour les périodes prestées à partir du 1^{er} janvier 2006. Le bonus est octroyé invariablement en complément d'une pension de retraite au taux ménage ou au taux isolé ou en complément d'une pension de survie.

En avril 2011, le Collège des médiateurs pension a présenté son rapport annuel en exprimant son inquiétude face au bonus pension. Comme il s'agit – pour les salariés et les indépendants – d'une mesure temporaire, le bonus pension n'existera plus au 1^{er} janvier 2013 si les instances compétentes ne prolongent pas la mesure. Que devra faire le futur retraité dont la prise de cours de la pension se situe près de la date couperet : prolonger ou arrêter sa carrière ? Revenons à l'exemple de François. Il risque en effet de perdre tout son droit au bonus (225,14 euros/mois) s'il part, ne fut-ce qu'un mois plus tard, à savoir, le 1^{er} janvier 2013 !

Espérons que le bon sens l'emporte sur le calendrier administratif. En effet, le système doit être évalué en juin 2012 et une décision sera prise pour le futur.

Le service pension de la MC

Le service pension de votre mutualité est à votre disposition pour toute information et tout conseil concernant votre pension ou future pension.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 9 8 7 ou envoyez un courriel au servicepension@mc.be

Conseils juridiques

Mon voisin fait du bruit : que faire ?

Vous êtes réveillé toutes les nuits par votre voisin mélomane ou vous vivez à côté d'un chenil et les aboiements vous rendent la vie impossible ? A la ville comme à la campagne, les nuisances sonores entre particuliers n'épargnent personne. Que faire ? A qui s'adresser ?

De prime abord, les victimes ont tendance à contacter la police qui constatera le trouble et dressera un procès-verbal. Cette démarche n'est cependant pas la plus efficace pour régler un conflit lié à des nuisances sonores. Pour une solution rapide, il est préférable de discuter avec son voisin et de trouver un accord amiable.

Ce que dit la loi

Dans le cadre des nuisances sonores, l'autorité vers laquelle se tourner est **la commune**, bien que, en fonction du type de nuisance sonore, elle ne soit pas la seule compétente en la matière. Chaque commune a la possibilité d'édicter des règlements qui sanctionnent, par exemple, l'utilisation d'une tronçonneuse le dimanche, les aboiements intempestifs, les rassemblements de personnes, etc. Pour connaître les règles applicables, il faut s'adresser à son administration communale.

En cas de non-respect du règlement communal, le voisin victime peut déposer plainte au

bureau de police. Le procès-verbal est ensuite transmis au fonctionnaire communal sanctionnateur qui pourra établir une amende administrative à l'encontre du fauteur de trouble. Le montant de ces amendes est en moyenne de 100 euros mais il varie d'une commune à l'autre, pouvant aller jusqu'à 250 euros. La fréquence des sanctions varie elle aussi en fonction de la politique communale. Certaines communes traitent plus de 5.000 dossiers par an quand d'autres n'en traitent qu'une dizaine.

Pour aider les citoyens dans leur dépôt de plainte, en région bruxelloise, un formulaire standard de plainte est téléchargeable sur le site de Bruxelles environnement, (anciennement IBGE) (1). Par ailleurs, certaines communes organisent un service de médiation pour aider les voisins à trouver une solution au conflit qui les oppose.

Le **code pénal** prévoit, lui aussi, une sanction pour ceux qui se seront rendus coupables de

bruits ou tapages nocturnes de nature à troubler la tranquillité des habitants (2). Mais le Parquet poursuit très rarement les auteurs de ce type d'infractions. Dans ce cas, le dossier est en principe transmis à la commune qui entame une procédure administrative à l'encontre de l'auteur des faits.

Comment régler le conflit ?

Avant tout, privilégier le dialogue ! Les voisins bruyants, souvent ignorants du dommage qu'ils causent, persistent rarement dans une attitude négative et dommageable. Surtout lorsque la solution est simple : utilisation d'un casque audio, promenades régulières pour un chien bruyant, etc. Les avantages de la solution amiable sont nombreux : rapidité, gratuité et possibilité d'une solution favorable à tous. Plusieurs possibilités existent :

- > Accord direct entre les voisins.
- > Intervention d'un médiateur. Toute personne tierce peut jouer ce rôle, l'agent de quartier par exemple ou encore le syndic dans le cadre d'une copropriété.
- > Intervention du juge de paix dans le cadre d'une procédure en conciliation, gratuite et volontaire. En cas d'accord, le procès-verbal,

dressé par le juge, devra être respecté par chacune des parties.

Agir en justice

L'issue de l'action en justice est incertaine car il faut établir le trouble, et les preuves ne sont pas toujours faciles à apporter (constat d'huissier à l'aide d'un sonomètre, PV de police, témoignages de voisins, etc.). Le juge de paix écoute chacune des parties et décide si les nuisances sont établies et de quelle manière le dommage devra être réparé. A titre d'exemple, certains juges ont déjà ordonné l'éloignement d'animaux particulièrement bruyants ou encore l'isolation d'une cloche d'école très stridente.

//ASBL DROITS QUOTIDIENS

(1) Infos : 02/775.75.75. - www.ibgebim.be
(2) Article 561, 1^o du Code Pénal.

dq droits quotidiens >> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

A suivre...

Laissons-nous nous émouvoir !

Pour certains, le maître-mot aujourd'hui, c'est l'indignation. Pour d'autres, c'est l'empathie qui est la valeur – par trop négligée – à développer, une capacité à exercer davantage. La recommandation se fait pressante, à contre-courant de la tendance actuelle à plutôt se protéger, à considérer l'autre comme un étranger, pire comme un ennemi.

Quand il insiste sur l'empathie comme un élément essentiel à nos vies, le pédopsychiatre et psychanalyste, Serge Tisseron dépasse le "je compatis". Il ne s'agit pas seulement de s'attrister aux côtés de celui qui souffre, il s'agit aussi de se réjouir avec celui qui est heureux. Il ne s'agit pas seulement d'être peiné par la douleur d'autrui ou de trouver effroyable une agression. L'empathie, que Serge Tisseron évoque comme "véritable", induit que l'on bouge, que l'on intervienne. Elle aboutit à l'entraide. Mais attention, elle n'est qu'un moyen, pas un but soi. Ce serait légère dérive que de vouloir absolument aider son prochain envers et contre tout.

Empathie ne veut pas non plus dire sympathie. Cultiver nos attitudes empathiques, c'est apprivoiser et comprendre le monde de l'autre, mais sans nécessairement y adhérer. La différence entre soi et l'autre existe bel et bien en ce sentiment altruiste, que le pédopsychiatre invite – avec force – à remettre au goût du jour (1).

Un contre-courant indispensable

L'air du temps est plutôt au chacun pour soi. Et nous apparaissions rongés par la peur de perdre emploi, argent, logement... Sur ces inquiétudes, un certain nombre de responsables politiques n'hésitent pas à surfer. Leur attitude rappelle aux observateurs comme Serge Tisseron les stratégies totalitaires qui désignent ceux qu'il faut craindre (les Roms, les Indiens, les Intouchables...), ces boucs émissaires responsables de notre insécurité. Dans la sphère de l'entreprise, le psychiatre constate aussi l'isolement, la concurrence effrénée qui emmènent des collègues à se percevoir comme des ennemis, dans un monde hostile. Tandis que sur les bancs de l'école, il regrette la propension à évaluer, à rechercher auprès des plus jeunes les prémisses d'une délinquance future. Pour cet acteur de la vie française, des événements récents amènent à militer. Avec le collectif "PasdeOdeconduite pour les enfants de 3 ans!" (2), il s'inquiète notamment des pratiques de dépistage de masse qui s'installent en milieu scolaire, sous couvert de "promotion de la santé mentale"; il s'alarme à la vue des intentions gouvernementales de "repérage précoce" des troubles du comportement chez l'enfant. Elles entraînent, à son avis, davantage de stigmatisation que de profit pour les enfants.

A ses yeux, dans un tel contexte, il est temps de redéfinir les règles du vivre-ensemble, d'opposer à l'idéologie galopante du "jouons les uns contre les autres", une autre manière de voir. L'empathie, voilà pour lui, une force importante largement sous-estimée. Or, explique-t-il, "aujourd'hui, nous savons à quoi mène le défaut d'empathie. Il y a tous les grands massacres du XX^{ème} siècle, et du début du XXI^{ème} siècle, qui nous rappellent que ne pas reconnaître certains autres humains comme des semblables, mène tôt ou tard à leur refuser la qualité d'être humains, à les exterminer comme des objets". Et d'insister sur l'impardonnable de notre inaction en la matière, alors que l'empathie peut s'apprendre ou – à tout le moins – s'exercer et se développer.

Dans un monde violent

Le principal obstacle à l'empathie résiderait dans notre désir de contrôle, dans notre angoisse d'être envahi ou manipulé par les émotions d'autrui, in-

dique Serge Tisseron. "En refusant à autrui le droit de nous émouvoir, nous érigeons des défenses contre des chimères". C'est, d'après lui, sur le terrain de la confiance en soi, de l'estime, de la sécurité psychologique que se joue le défi d'une plus grande proximité avec nos semblables.

Or plusieurs évolutions actuelles mettent en péril ce rapprochement. Serge Tisseron en repère trois.

> Le nouveau paysage audiovisuel est la première menace, qui atteint surtout les plus jeunes. La TV, bruit de fond pour les adultes, est comparée aux chutes du Niagara pour les petits, extrêmement violente et insécurisante. Quand les messages préventifs martèlent : "pas de TV avant trois ans", les raisons sont là... Elle détourne l'enfant du jeu: le moyen le plus précieux pour construire sa capacité d'empathie, parce qu'il permet de s'identifier à d'autres. Comme la fillette devenue maman pour sa poupée, ou celle qui gronde son ourson avec les mots de son institutrice. Pour la suite de notre parcours de téléphage, le pédopsychiatre se montre plus indulgent. Il constate certes le robinet à violences que la TV peut incarner mais il estime que les "enfants ne sont pas des éponges". "Les mêmes images peuvent rendre certains enfants plus violents, d'autres plus insécurisés, et donner à quelques autres le désir de réduire la violence. Tout est affaire d'éducation! (...) Cessons de nous lamenter sur la violence des programmes et leurs conséquences néfastes sur nos enfants. Au contraire, profitons de toutes les occasions qui s'offrent à nous de valoriser l'entraide, la compassion et la solidarité".

> La seconde menace sur l'empathie vient de la tendance à créer une société de la surveillance, de l'urgence. "Une grande partie de nos jours et de nos nuits se trouvent placés sous le signe de l'urgence. Chacun peut s'en rendre compte en voyant les gens sursauter et tâter leurs poches à la recherche de leur mobile aussitôt qu'une sonnerie retentit dans un espace public (...). Difficile dans ces conditions-là, d'être empathiques pour ceux qui sont physiquement près de nous, mais aussi pour les proches lointains". Sans parler des multiples opportunités offertes par les technologies numériques qui permettent à l'amoureux suspicieux, par exemple, de basculer du côté de la surveillance systématique (des sms envoyés, des sites visités, des numéros appelés...). De cette évolution de la société, Serge Tisseron fustige également "les procédures tatillonnes qui s'installent dans les écoles et les entreprises". L'empathie n'y aurait que peu de place.

> Terminant ses recommandations, il invite à reconsidérer la méfiance voire le mépris nourris par certains parents pour la nouvelle culture des écrans, notamment des jeux vidéos. Certes, un monde où l'on se désengage d'un clic sans autre forme de procès, un monde où l'avatar se permet bien des choses ne favorise pas l'empathie. Mais tout est une question d'usage, plaide ce spécialiste de nos rapports aux écrans. Tout dépend de la place que l'on fait aux contacts dans la vie réelle, par rapport à la vie virtuelle. Tout semble être une question de dosage, pour le psychiatre qui n'a pas hésité à prescrire à un de ses jeunes patients, venu le consulter avec ses parents, des batailles répétées de polochons, histoire de transformer en jeu les désirs de tendresse et d'agression réciproques.

// CATHERINE DALOZE



Paracétamol

Le générique trop peu prescrit aux malades chroniques

De plus en plus de patients souffrant de douleurs chroniques ont droit au remboursement du paracétamol. Cependant, d'après une étude de la Mutualité chrétienne (MC), la variante la moins chère, qui est aussi la mieux remboursée, n'est prescrite qu'à 13% d'entre eux.

Le paracétamol constitue le premier bon choix pour combattre la douleur (maux de tête, douleurs articulaires, maux de dents...) et la fièvre. Dans le traitement de douleurs chroniques non inflammatoires, son utilisation permet d'éviter l'usage régulier d'anti-inflammatoires dont on connaît les effets indésirables sur l'appareil digestif et les muqueuses gastro-intestinales en particulier.

Les patients souffrant de certaines affections, telles que le cancer ou la sclérose en plaques, ont droit au remboursement du paracétamol. Ce médicament est entre autres connu sous les noms de marque Dafalgan® et Perdolan mono®. Mais un générique du nom de Mylan est aussi disponible sur le marché belge (1).

En deux ans, le nombre de doses journalières de paracétamol remboursées aux membres de la MC a doublé (de 1,7 à 3,4 millions de doses entre fin 2008 et fin 2010).

Le système le plus avantageux, le moins utilisé

Il existe deux systèmes de remboursement des anti douleurs pour les malades souffrant de douleurs chroniques. Le premier, introduit en 2007, prévoit un remboursement de 20% du prix de l'anti-douleur, sur la base d'une autorisation du médecin-conseil de la mutualité.

Le second, mis en place en avril 2010, vise des produits pour lesquels une diminution importante du prix a été acceptée par les firmes pharmaceutiques concernées, avec un remboursement en catégorie B de 75% (85% pour les BIM) (2). C'est le cas du paracétamol générique Mylan, disponible en 30 et 100 x 500 mg.

Il ressort de l'enquête MC que ces médicaments les mieux remboursés et globalement les moins chers sont les moins prescrits. Ils ne représen-

tent que 13% des remboursements. Les personnes font pourtant une économie très importante avec ces médicaments puisqu'elles ne paient en moyenne que 7 centimes par jour contre 64 centimes par jour dans le système de remboursement moins avantageux. Soit une différence de 89%!



Un manque de clarté

"La coexistence de ces deux systèmes de remboursement est peu claire tant pour les patients que pour les prestataires de soins, explique Jean Hermesse, secrétaire général de la MC. Nous plaçons donc pour un système unique de remboursement, celui de la catégorie B, qui devrait permettre de faire baisser les prix des produits aujourd'hui remboursés dans le système le moins avantageux. Les patients pourront ainsi bénéficier d'anti douleurs offrant la même qualité, mais à un prix inférieur". Jean Hermesse souligne, par ailleurs, que les utilisateurs occasionnels de paracétamol tireront également avantage de la variante bon marché, puisque le prix d'une dose journalière diminuera de 80% à 57%, soit 28% moins cher.

(1) Le générique Mylan coûte environ deux fois moins cher par comprimé que les spécialités.

(2) Voir "Le paracétamol enfin disponible à bas prix" – En marche – 1^{er} avril 2010. www.enmarche.be

Astuces pour une vie plus magique...

Un miroir ou comment être dans la transparence avec soi-même

Un miroir de poche suffira. Déjà on cadre son visage. Et ça débute. Non par "Miroir, joli miroir, dis-moi si je suis..."! Mais par un face à face avec soi, pendant de longues minutes. Facile? Apparemment. Car, justement, il faut d'abord éliminer des tas de couches avant d'atteindre son moi... Ces strates composées de masques, grimaces, hypocrisies, justifications, tricheries, mensonges. Tout ce cirque qui nous alourdit et nous enlaidit! S'installer donc devant soi et se regarder. Sans dureté, cruauté. Et sans mollesse, apitoiement ni complaisance.

L'expérience en vaut la peine. Elle est même indispensable. Car peu à peu on pénètre dans ce que l'on est, dans une relation plus claire à soi, plus juste, directe, honnête, limpide. Et c'est ici que commence l'estime de soi. Une valeur qui n'a peut-être jamais été mise en évidence. Un amour juste de soi. Avec le respect et l'exigence (la barre placée à la bonne hauteur).

En outre, ces miroirs intimes sont capables d'écouter. "Dis-moi, je dois prendre une décision... lui avouer ou pas... accepter ou refuser... reprendre des études ou pas..." Si le face à face est juste, je suis convaincue que l'on fera le bon choix. Parce que l'estime de soi est devenue référence dans notre existence.

Ces consultations avant et... après certains événements. Quand il est trop tard? On a commis un acte un peu obscur, un peu poisseux? Il y a d'ailleurs une sorte de mouche noire sur la petite glace. Celle du regret? Ou celle du remords? Ou un voile grisâtre: celui de la culpabilité? Le miroir de poche nous murmure qu'on a droit à l'erreur, qu'on n'est pas infallible, que personne n'est un monstre absolu. Ouf! Et il poursuit en chuchotant: "Tourne la page, évacue ces mouches, ne perds pas de temps, ne t'enlise pas, réinstalle-toi bien en face de toi, rassemble-toi et pousse sur le bouton. Redémarrage".

On sourit. On sourit au petit miroir d'âme.

// ÉVELYNE WILWERTH

(1) Serge Tisseron, "L'empathie au cœur du jeu social", éd. Albin Michel, 2010.
(2) www.pasdeodeconduite.org/

Ca chauffe pour les téléphones portables et les GSM!

L'une des plus hautes autorités mondiales en matière de recherche sur le cancer (le CIRC) range les champs électromagnétiques dans la catégorie des "cancérogènes possibles". La riposte pour le consommateur? Le bon sens!



© Pierre Rousseau/Belpress

L'impact d'un usage abusif du GSM sur la santé est, typiquement, le genre de sujet qui n'est pas encore mûr pour un grand débat de santé publique en Belgique. Si c'était le cas, on verrait fleurir des campagnes de sensibilisation autrement plus ambitieuses que les quelques conseils en ligne donnés par les sites officiels de santé; on verrait moins de parents offrir un portable à leurs enfants de moins de douze ans; et on trouverait normal de voir des messages bien trempés d'avertissement sanitaire dans les boutiques de téléphonie, comme ceux que l'on trouve sur les paquets de cigarette.

Peut-être le récent avis du Centre international de recherche sur le can-

cer (CIRC, OMS) fera-t-il avancer d'un bond ce dossier en relative léthargie. Ses experts viennent en, effet, de ranger les champs électromagnétiques de radiofréquence de la téléphonie mobile (pas seulement les GSM, aussi les téléphones portables, le Wi-fi, etc.) dans le groupe des cancérogènes 2B. Cela signifie qu'ils sont considérés comme "cancérogènes possibles" pour l'homme, au même titre que la caféine, le plomb, les vapeurs d'essence, le chloroforme et plus de 250 autres agents divers.

Pour arriver à cette conclusion, qui n'étonnera pas les groupements ou chercheurs ayant fait part de leurs inquiétudes de longue date, les experts du CIRC se sont notamment basé sur

l'étude internationale "Interphone". Très médiatisée en France, celle-ci avait conclu à l'augmentation du risque de contracter deux sortes de tumeurs - gliomes et neurinomes de l'acoustique - en cas d'utilisation répétée et prolongée d'un GSM: plus de trente minutes par jour pendant dix ans.

Panique en la demeure? Non. Le CIRC reconnaît que les preuves strictes et formelles ne sont pas encore là. Mais, au-delà de quelques timides et tardives initiatives politiques remise à l'honneur (interdiction des publicités pour GSM aux enfants, mentions des puissances d'émission des appareils sur l'emballage, etc.), ce récent avis scientifique de haut niveau plaide implicitement pour quelques mesures préventives draconiennes, susceptibles de réduire sensiblement le risque. Lesquelles? Eteindre son GSM en déplacement (y compris en train, car l'appareil émet alors en "surpuissance") ou dans les endroits confinés (parkings souterrains, métro, etc.). Ne jamais le porter près de son corps. Avoir recours systématiquement à l'oreillette. Privilégier les SMS. Eteindre son GSM la nuit ou l'éloigner, etc.

//P.H.L.

Maltraitance Mieux protéger les aînés

Si les appels que reçoit Respect seniors ne reflètent pas toute la réalité de la maltraitance des personnes âgées - "Nombre d'autres situations doivent exister sans que personne ne soit au courant", précise d'ailleurs l'agence -, ceux-ci donnent tout de même des indications utiles. Un sujet grave qui dévoile une période de la vie trop souvent minée voire violente.

En tant qu'agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, les missions de Respect Seniors sont d'abord de venir en aide aux personnes, de sensibiliser à ce tabou généralisé de la violence - parfois insidieuse - que subissent certains de nos aînés. Surtout les plus isolés et les plus fragiles en termes de santé. Il est un lieu privilégié d'observation. Que constate-t-on en décortiquant les statistiques du service? Tout d'abord, plus de la moitié des situations dénoncées concernent les maltraitances financières (c'est-à-dire celles qui empêchent la personne de maîtriser ses ressources) et les maltraitances psychologiques (comme le chantage, l'infantilisation, les menaces ou encore le refus manifeste de communiquer). Vient ensuite les violences civiques

(comme le détournement de procuration, la privation de papiers d'identité) et les négligences laissant la personne sans aide, l'abandonnant alors qu'elle est incapable de s'occuper d'elle-même. L'évocation de maltraitances physiques n'est pas non plus négligeable, qu'il s'agisse de bousculades ou de coups mais aussi d'entrave à la liberté de mouvement. Surtout, "les divers actes de maltraitance sont rarement présents de manière isolée. Le plus souvent, on peut les rencontrer associés et en 'cascade', les uns venant appuyer les autres".

Si la majorité des appelants sont des membres de la famille qui entendent faire part d'une situation de maltraitance, c'est aussi au sein du cercle familial que se trouvent désignés les

auteurs - dans 60% des cas. Les enfants, les conjoints, les petits-enfants, les neveux... sont concernés. Mais "il ne faudrait pas voir dans les maltraitances automatiquement un système binaire avec un auteur malintentionné et une victime innocente. Bien au contraire, une relation d'aide construite dans le plus grand respect peut évoluer en une relation de maltraitance au fil des ans", précise une étude sur le bien-être des personnes de plus de 70 ans vivant à domicile en Wallonie, commanditée par Respect seniors.

Quand l'agence creuse les raisons pour lesquelles certaines personnes âgées ne rapportent pas les faits dont elles sont victimes, ces dernières indiquent ne pas vouloir impliquer d'autres personnes, estimer



© Serge Manceau/Belpress

qu'on ne peut rien faire pour elles, craindre les représailles, ou penser que l'incident est insignifiant.

Pourtant, de toutes ces données et de son expérience, Respect seniors in-

siste sur l'importance du réseau social comme facteur de protection. Et de constater que les personnes ont besoin de se confier. "Dans la majorité des cas, cela a soulagé les personnes de parler". Etre sensibilisé aux différentes manifestations de la maltraitance qui ne se limitent pas à l'aspect a priori plus visible de la violence physique, est essentiel. De même que connaître les associations de lutte contre la maltraitance, qui peuvent être un relais précieux.

//C.D.

Cherche famille pour accueil enfant différent

Les services de soutien à l'accueil familial d'enfants handicapés souffrent d'un déficit de familles candidates. "Le principe est simple - en apparence -... Ouvrir son cœur et sa porte à un enfant que la vie a blessé". Mais les candidats ne se bousculent pas au portillon.

Loin de gérer confortablement un bottin d'adresses de foyers candidats à l'accueil, les services d'accueil familial ont l'impression de ramer à contre-courant. Ils proposent de pratiquer l'hospitalité au long cours. Mais, par peur, par manque de temps ou pour d'autres raisons, le terrain spécifique des familles d'accueil se désertifie. Par conséquent, s'effritent ainsi les réponses familiales à offrir à certains enfants, pour lesquels les institutions d'hébergement ne conviennent pas toujours. Comme pour Fanny, quatre ans. Après quelques mois dans sa famille d'accueil, "ses progrès sont visibles. Elle expérimente le langage, elle ne s'arrache plus les cheveux, elle se développe corporellement au mieux. En plus... ses problèmes cardiaques ont disparu sans intervention médicale spécifique".

Les familles d'accueil peuvent être de natures très diverses. Elles ne sont pas à comprendre uniquement dans le sens de "papa, maman et enfants". Des couples avec ou sans enfants, des personnes seules, de petites communautés peuvent se porter volontaires. Outre l'accompagnement de professionnels, les accueillants reçoivent une participation financière. Il n'y a certainement pas de honte à dire que cet aspect peut intervenir dans les motivations de l'accueil. Comme pour cette dame qui évite ainsi de quitter sa maison. Ou cette autre, qui a pu abandonner son travail de gardienne à domicile pour se consacrer à temps plein à l'accueil d'une petite fille handicapée, sans trop de conséquences sur le niveau de vie de sa famille.



© La Vague

Tout n'est pas toujours rose, bien entendu. Et c'est une partie du travail des services que de veiller à la préparation des familles, d'orchestrer l'accueil (d'une durée en moyenne de deux à cinq ans), de soutenir à long terme les accueillants et les accueillis. Comme l'explique une "maman de cœur": "être parent d'un enfant biologique, ce n'est tout simplement pas la même chose que d'être parent d'un enfant accueilli. (...) L'accueil est un merveilleux chemin pour devenir les parents de cœur d'un enfant, et pour que chacun s'épanouisse pleinement. Mais c'est un chemin autre, vraiment autre. C'est un apprivoisement doux et patient, un long chemin qui - tout en fiabilité et en sécurité - mènera un enfant vers un plus grand équilibre de vie. Il mérite que l'on s'y engage les yeux ouverts, l'esprit préparé et le cœur débordant".

//C.D.

La famille d'accueil représentée par un enfant de 7 ans.

>> Plus d'infos auprès des services d'accueil familial : Les Chanterelles à Seraing : 04/380.41.73 - La Ridelle à Ciney : 083/21.65.90 - La Croisée à Malmédy : 080/33.76.11 - Le Service provincial d'accueil familial du Hainaut à Mons : 065/34.64.09 - L'Albatros à Herstal : 04/248.48.10 - La Vague à Bruxelles : 02/735.83.34.

>> Plus d'infos : Respect seniors - 0800/30.330 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h - appel gratuit - www.respectseniors.be

Adolescence

L'alcoolisation express, les relations sexuelles non protégées, la consommation de drogues ou du tabac... ces thèmes mobilisent les acteurs de prévention, particulièrement auprès des jeunes. Les campagnes sur ces sujets portent peu leurs fruits auprès des adolescents. C'est une période de la vie durant laquelle certains veulent tenter le diable. Alors, la solution ne se trouve-t-elle pas plutôt dans l'encadrement de ces comportements dits "à risque" ?

Comportements à risque : attendre que ça passe ?

Ah, l'adolescence ! Les enfants rêvent d'y arriver, les adultes s'en souviennent souvent avec nostalgie... et les jeunes s'y complaisent ! Cette période transitoire de la vie est peu encadrée dans nos civilisations, là où d'autres initient les enfants prêts à passer dans l'âge adulte à des pratiques qui leur étaient auparavant interdites... Ce sont toutes les vertus des rites initiatiques que nous avons laissés tomber. S'éternise alors une période qui n'existait pas encore il y a un siècle : l'adolescence... Est-ce pour cela que, chez nous, certains jeunes jouent avec le feu, en bravant les interdits imposés par les parents et le monde adulte ? Est-ce pour cela que ces mêmes ados sont en mal de sensations fortes au point de s'en créer ?

Il y a risque et risque

Chez nos ados, on constate parfois une tendance à adopter des comportements que les adultes qualifient de "risqués". Mais qu'entend-on par "risque" ? "Le risque, vu par l'adolescent, n'est pas celui que les adultes perçoivent comme tel. Pour l'ado, tout ce qui est neuf, toute situation nouvelle à aborder constitue un risque ! Le risque est donc inhérent à l'adolescence, aux nombreuses découvertes qui se font à cette période de la vie, à l'appétit de vivre qui la caractérise. Il fait partie de la construction psychique de l'adolescence, car on prend le relais avec ses propres forces, en assumant personnellement les initiatives, les responsabilités", explique d'emblée Ann d'Alcantara, psychiatre au Centre thérapeutique pour adolescents aux Cliniques Saint-Luc à Bruxelles. Elle précise à l'adresse des parents qu'ils doivent "faire confiance au potentiel de leur enfant, à tort ou à raison. Ils doivent oser le lâcher, le laisser évoluer tout en maintenant des limites, pour qu'il aille vers la responsabilisation".

Voilà qui a le mérite de recadrer un peu le débat : face à des comportements qui peuvent effrayer les parents, ceux-ci devraient prendre un peu de recul et se poser la question de savoir si leur enfant est réellement en danger par ce comportement. Oui, mais voilà : dans certains cas, cette fabuleuse soif de vivre peut être potentiellement destructrice et entraîner l'adolescent vers des comportements plus risqués que d'autres. On n'est donc plus dans la simple expérimentation, mais dans l'envie de braver le danger, voire de rivaliser avec la mort. Les faits divers des journaux rendent compte de certaines issues dramatiques. Il est important de mieux les comprendre.

Une histoire de cerveau "inachevé"

Conduite d'une voiture sous l'influence de l'alcool, vitesse au volant, consommation abusive de drogues, rapports sexuels non protégés,

délinquance, pratique de sports extrêmes... Voilà quelques "travers" qui ne concernent pas, il faut bien le rappeler, tous les jeunes. Mais ils questionnent. "C'est l'adolescence, c'est normal", est une réponse courante, néanmoins un peu courte ! La question qui se pose est : "Pourquoi, à cet âge, a-t-on davantage tendance à vouloir repousser des limites ?" Parce que les jeunes ne connaissent pas les risques qu'ils encourrent, au point, comme on l'entend aussi souvent dire, de se sentir invulnérables ? Eh bien, il semblerait que ce ne soit pas si simple ! Et c'est la neuro-

logie qui nous l'apprend : des études ont montré que le cerveau, en phase intense de modification à l'adolescence, limiterait la capacité à prendre les décisions les plus adéquates. Une région du cerveau liée à la récompense s'avère, chez les ados, plus sensible. Elle se montre plus réactive à la sensation agréable que l'on ressent au moment de la poussée d'adrénaline quand on fait un saut à l'élastique, au plaisir immédiat lors d'une relation sexuelle qu'on ne veut pas retarder le temps d'aller acheter un préservatif, à la sensation de légèreté et de toute-puissance que confère l'alcool ou la drogue, au sentiment d'appartenance en tenant une clope au bec, etc. Mais les risques, ils les connaissent !

En tirer un max de positif...

Cette théorie de la récompense vient d'être encore confirmée dans une étude très récente : "Cette étude a pu mettre en évidence que généralement, les enfants ne présentent pas ou très rarement de comportement à risque parce qu'ils ne sont pas aussi sensibles aux signaux de ré-

L'apanage des ados ?

Ann d'Alcantara, psychiatre au Centre thérapeutique pour adolescents aux Cliniques Saint-Luc à Bruxelles, le répète : le risque n'est pas inhérent à l'adolescence seule ! "Tout au long de leur vie, les sujets humains 'se risquent' au point que la 'prise de risque', tant qu'elle a des limites, est une preuve de bonne santé psychique. Ce n'est donc pas tant la prise de risque qui rend l'adolescence vulnérable et est dès lors dangereuse, mais l'absence de limites et l'investissement pulsionnel dans l'immédiateté du temps présent. Nous vivons dans un monde dangereux qui manie le concept de 'risque zéro'. Tout danger anticipé est un danger évitable et donc un risque inutile, pense-t-on !" Elle insiste : il ne faudrait pas opposer ce besoin de prendre des risques (donc de vivre de nouvelles expériences) à un autre besoin fondamental, à savoir celui de se sentir en sécurité, car tous deux sont vitaux pour les êtres humains.

//CM



Pour l'ado, tout ce qui est neuf, toute situation nouvelle à aborder constitue un risque !

compense que les adolescents et sont encore sensibles à certains arguments portant sur le danger. Les adultes, eux, bien que sensibles à la récompense, ont cependant la capacité de contrôler leur comportement dicté uniquement par cette quête de récompense", résume Xavier Noël, psychologue et chercheur à la Clinique d'alcoologie et des toxicomanies du CHU Brugmann.

Cette tendance qu'ont certains jeunes et ados à favoriser, à l'extrême, ce plaisir immédiat au détriment de la santé, il la connaît bien, lui qui accompagne des jeunes dépendants...

Les adolescents ne pourraient donc pas résister à l'envie de tester. Heureusement, dans la majorité des cas, ils en retirent une expérience qui va leur servir. "Les régions du cerveau impliquées étant immatures, les jeunes éprouvent plus de mal à les contrôler. C'est quand ils comprennent qu'ils ne tirent pas un bénéfice suffisant par rapport au risque encouru qu'ils adaptent leur comportement pour la prochaine expérience du même type. Comment savoir si l'on est dans l'erreur si on ne l'a pas expérimentée... ? ", indique justement Salvatore Campanella, psychologue au CHU Brugmann.

Il évoque alors le réajustement possible grâce à des acquis, des expériences qui empêcheront de tomber dans des comportements problématiques. Et d'ajouter à l'adresse de l'entourage : "Le rôle de l'éducation et de l'accompagnement par les pairs ou la famille reste très important". Ainsi, tisser un réseau est bien nécessaire à l'heure où la tendance est au repli sur soi. Pour les parents, cela veut dire : se montrer disponibles pour discuter sans tabous de tous les sujets, transmettre leur expérience, finalement construire un filet de sécurité pour leurs enfants. Lorsqu'ils se poseront des questions, ces enfants sauront qu'ils peuvent trouver des réponses auprès des personnes les plus dignes de confiance. Et ces mêmes parents ne devront pas hurler au ciel et juger leur enfant qui leur ferait part de comportements considérés comme étant "à risque" : premier "joint", premier rapport sexuel, première "cuite", etc.

Entourer les jeunes

N'oublions pas que les ados d'aujourd'hui ont un passé d'enfant, avec une éducation et un contexte de vie qui les a beaucoup influencés, notamment au travers des médias ou des publicités. Un point que souligne très justement Damien Favresse, sociologue, dans une publication récente de Prospective Jeunesse. Il y explique que les conduites à risque favorisées par certains secteurs, notamment économiques, passent pour des moyens de s'affirmer, de se dépasser. Les fabricants de cigare-

rettes et d'alcool utilisent ces comportements à risque dans un cadre valorisé (avec des images de sport, d'aventure, d'amusement, de séduction...) pour promouvoir la consommation de leurs produits, à travers les spots publicitaires ou leurs sponsors. Et que dire de cette vision positive de ceux qui "savent tenir l'alcool"... ? "Le risque peut donc lui-même se révéler enjeu de compétition avec comme possible conséquence que plus le risque est important et extrême, plus il est valorisable aux yeux des pairs", note le sociologue. C'est là un vrai danger lorsqu'on ne trouve pas de source de valorisation dans d'autres dimensions de sa vie (scolaire, affective, etc.).

Damien Favresse pointe également notre participation, même passive, dans l'imprégnation de ces valeurs : "Ce formatage, nous en sommes tous responsables à des degrés divers même si nous n'en avons pas toujours conscience. Comme le signale le site d'Infor-drogues, une campagne comme 'pas de fêtes, sans Bob', si elle vise à prévenir l'insécurité routière, avale également l'idée qu'il n'y a pas de fête sans alcool".

Prévention inutile ?

Sachant tout cela, doit-on conclure que les campagnes de prévention telles qu'elles sont présentées aux jeunes sont inefficaces ? En effet, s'ils ont moins peur des risques, des images choc n'auront que peu d'impact. Et s'ils sont de toute manière plus attirés par la récompense, voire la reconnaissance sociale, les arguments sécurité ou santé ne pèseront pas lourd... "On peut imaginer d'organiser ces campagnes à l'intention des publics plus jeunes, qui sont plus à même d'entendre et de recevoir des messages mettant en avant les risques", conclut Salvatore Campanella. En attendant, notre rôle d'éducateur reste le meilleur rempart, en tenant bon face aux exigences de satisfaction immédiate des enfants et des ados, et en montrant notre disponibilité à les écouter. Car ces "risques", les ados et les jeunes doivent les vivre pour se construire. Au nom d'une revendication grandissante de "risque zéro", il ne faudrait pas ôter à cet âge un fabuleux appétit de vivre de nouvelles expériences, de la plus petite à la plus grande, et qui fait justement de nous tous des êtres... intéressants.

//CARINE MAILLARD

Séparation/divorce

Survivre à son couple par l'entraide

Depuis vingt-cinq ans, les groupes Espérance aident des hommes et des femmes à passer le cap de la séparation de leur couple. En leur proposant, en groupe, une écoute, un soutien, des orientations ou des activités culturelles ou récréatives. Marie, Bernadette et Josiane témoignent.



Quittée après quarante ans de mariage, "sans avoir rien vu venir", Josiane a trouvé un soutien inestimable, à ses yeux, au sein des groupes Espérance qu'elle a fréquentés pendant cinq années. "Ces groupes d'entraide m'ont vraiment aidée à tenir la tête hors de l'eau. A vingt ans, je suis passée de l'autorité parentale à l'autorité maritale. Je poursuivais ainsi une vie où il fallait rendre compte de tout, de tous ses faits et gestes. Prendre des décisions seule à plus de soixante ans n'est pas une mince affaire. Sans parler du sentiment de solitude ou des problèmes pratiques vécus au quoti-

dien. Que fait-on quand il y a une panne, qu'il faut bricoler ceci ou cela? Les groupes n'offrent pas seulement un lieu où l'on peut s'exprimer et être entendu. On peut aussi y trouver des conseils pour régler tel ou tel problème pratique, voire recevoir un coup de main bienvenu". Aujourd'hui, Josiane vit une nouvelle relation amoureuse. Son principal souci? La concilier avec sa liberté retrouvée et aujourd'hui appréciée.

Les personnes qui fréquentent les réunions des groupes Espérance sont en majorité des personnes qui ont été quittées, mais on y trouve aussi des personnes qui ont dû partir de leur domicile, notamment pour cause de violences. C'est le cas de Marie, pour qui rompre avec son conjoint était devenu une question de survie: "J'ai pris la décision de partir avec mes quatre enfants alors que j'étais à bout physiquement et psychologiquement, raconte-t-elle. Je me suis éloi-

Aider à "reprenre confiance en soi" est le maître-mot des activités.

Des pastorales auprès des divorcés

Dans chaque diocèse, il existe une **Pastorale des couples et des familles**. Dans ce cadre, il y a de très nombreuses années déjà, des groupes de réflexion se sont constitués pour accompagner les personnes qui ont connu l'échec dans leur couple. "Ces situations de souffrance et de solitude ne sont plus des exceptions et l'expérience montre que ces personnes se sentent souvent mal à l'aise face à l'Eglise, rejetées ou même exclues. Elles ont tendance à se refermer sur elles-mêmes", explique Marie-Claire Remacle, active au sein du groupe de réflexion sur l'accompagnement des personnes séparées, divorcées, remariées, au sein du diocèse de Liège (1). "Ces personnes peuvent apporter une grande richesse aux communautés chrétiennes. Et l'échec du couple peut devenir une occasion pour repenser sa vie, creuser et approfondir sa foi, vivre quelque chose du mystère pascal: mourir et ressusciter à une vie nouvelle. Ce serait une perte de laisser ces 'perles' enfouies dans le silence et l'inconnu".

L'échec du couple peut devenir une occasion pour repenser sa vie, creuser et approfondir sa foi.

Concrètement, les groupes de chrétiens vont à la rencontre des prêtres, des catéchistes, des animateurs pastoraux, des gens engagés dans l'Eglise, pour les sensibiliser aux problèmes des personnes séparées, divorcées, et mieux les accueillir. Par ailleurs, ils proposent à ces personnes des chemins de reconstruction intérieure à la lumière des Evangiles, un lieu où s'exprimer, une écoute sans jugement, un soutien, des rencontres avec d'autres qui partagent ce chemin...

Les temps forts de cet accompagnement sont certainement les retraites, journées, et week-ends de réflexion et de ressourcement organisés à divers moments de l'année par les différentes Pastorales. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, chaque 11 novembre, se déroule la journée

annuelle de réflexion pour les personnes séparées, divorcées, divorcées remariées à Wavreumont (Stavelot) (2). Quant au groupe pastoral du Brabant Wallon, il organise son prochain week-end de réflexion les 15 et 16 octobre prochains au monastère des Bénédictines de Rixensart (3). Et au diocèse de Tournai, l'équipe propose à la 'Maison de Mesvin' des journées à thèmes différents: donner du sens à l'épreuve traversée; rester parents de ses enfants... Le 22 octobre prochain, la journée de réflexion portera sur le sujet suivant: "Envisager de vivre un nouveau couple. Quel cheminement à deux et avec les enfants?" (4).

//JD

>> Plus d'infos auprès de la Pastorale des Couples et des Familles de chaque diocèse. Pour le Vicariat de Bruxelles: 02/533.29.44 • www.vivreencoupleetenfamille.be

(1) Point de contact pour le groupe d'accompagnement de l'Evêché de Liège: 087/2753.39.
(2) Le 11 novembre 2011, le thème de la journée sera: "Se pardonner à soi-même".
(3) Infos: 02/353.13.58. - www.divorce-revivre.be
(4) Infos: 069/7736.06. - journee.mesvin@gmail.com

gnée géographiquement de l'endroit où nous vivions. Les groupes m'ont permis de me ré-ancrer dans une autre région en rencontrant régulièrement des personnes qui pouvaient comprendre ce que je vivais puisqu'elles étaient passées par là d'une manière ou d'une autre. Voir des gens qui souffrent comme soi permet de se sentir à nouveau 'normale'. On n'est plus seule. On voit aussi des personnes qui ont cheminé depuis la rupture, qui sont plus loin que soi dans le processus, et ça c'est encourageant".

"Normale" à ses propres yeux, Bernadette aussi l'est redevenue grâce aux groupes Espérance. Elle s'est sentie animée d'un fort sentiment de colère au départ de son mari, sentiment dont l'ampleur l'interrogeait. "J'ai compris que la colère faisait partie du processus de deuil, explique-t-elle. Que c'est une de ses phases, comme le déni, ou la déprime. Le deuil est difficile à faire quand on a des enfants, parce qu'on est amené à avoir des contacts réguliers à leur sujet avec son ex. Aujourd'hui, j'ai progressé. Je suis sûre que je peux refaire ma vie, même si ce n'est pas encore le cas".

Entraide, réflexions et loisirs

Trois types de rendez-vous mensuels peuvent être organisés aux quatre coins de la Wallonie (Nivelles, Ottignies, Braine-le-Comte, Mons, Tournai, Malmédy, Namur, Saint-Hubert) et bientôt à Bruxelles. Les premiers sont des réunions de partage et d'expression. On écoute et on est écouté, sans jugement et dans la discrétion la plus totale. Le deuxième type de rencontres s'éloigne du thème de la séparation, pour éviter la rumination. Des sujets variés y sont abordés, en fonction de la demande. Cela va du Feng Shui, à la construction de nouvelles relations en passant par la gestion de la vie quotidienne.

S'ajoutent à ces rencontres des activités plus récréatives qui permettent de reprendre goût à une vie sociale. "Certains groupes s'organisent de manière à pouvoir accueillir les enfants", explique la responsable du groupe tournois. Ce qui enlève un souci aux jeunes parents qui se débattent souvent avec des problèmes d'organisation rendant difficile la participation à un groupe. De manière générale, aider à "reprenre confiance en soi" est le maître-mot des activités. "Une rupture est toujours un échec. On y a cru, et il faut se résoudre à vivre sans l'autre. C'est un apprentissage, commente Henri Voets, l'une des chevilles ouvrières des groupes, vingt années de bons et loyaux services au compteur. S'il faut

New Espérance à Bruxelles

Un groupe d'accueil pour personnes seules qui traversent la séparation ou le divorce comme une épreuve et sont en demande de soutien existe en région bruxelloise. Une réunion par mois est organisée à Woluwé-St-Lambert, suivie par une rencontre conviviale autour d'un repas.
>> Infos: 0496/70.78.48 - www.newesperance.be

Clin d'œil!

// Guérir grâce à un "hommepansement" ?

Décidément, on trouve de tout sur internet! Y compris des "hommespansements"! On savait qu'il existait des hommes-grenouilles, des hommes de paille, des hommes à tout faire... Mais des hommespansements... Rien à voir avec une nouvelle marque de sparadrap en tout cas. Encore que les hommespansements peuvent s'avérer bien collants.

Mesdames et mesdemoiselles, c'est tout simple. Il suffisait d'y penser. Votre conjoint vous a quittée? Vous vivez très mal une rupture sentimentale? Vous voulez oublier votre chagrin, panser vos blessures, vous changer les idées? Bien entendu, vous me direz qu'il y a les amis, les copines, la famille pour cela. C'est vrai. Mais cela ne vous empêche pas de "vous offrir" un hommepansement! Un homme dévoué qui saura vous écouter, vous consoler, vous divertir, vous aider à tourner la page et... pourquoi pas plus si affinités. Quoi? Vous ne connaissez personne autour de vous qui puisse jouer ce rôle? Rien de plus simple. Surfez sur www.hommepansement.com. Vous n'aurez que l'embarras du choix (si la distance en kilomètres ne vous rebute pas, le site étant français). Des messieurs vous dévoilent ce qu'ils sont prêts à vous proposer comme activités ainsi que leur grille de disponibilités. Les plus chevaleresques - ou les plus expérimentés - pourront aussi endosser le rôle de "coach rupture" pour vous conseiller, vous aider à décoder la psychologie des hommes et redorer ainsi le blason de la gente masculine. Chouette et pratique tout cela. Vraiment, qu'est-ce qu'on ferait sans internet et ses sites de rencontres? Et sans hommespansements surtout.

//JD

distinguer une évolution dans la manière de vivre cet échec, c'est qu'il y a moins de culpabilité aujourd'hui. Les couples divorcés ne se sentent plus mis au ban de la société. Mais hier, comme aujourd'hui, on relève dans certains cas une précipitation à former un nouveau couple. Ce n'est pas toujours la solution, car l'autre ne doit pas servir à combler un vide. Mieux vaut prendre son temps, même si chacun fait évidemment ce qu'il peut avec ce qu'il est".

A souligner: certaines personnes, après avoir suivi quelques réunions, renouent avec leur conjoint. La preuve que les réunions permettent de prendre du recul et de réaliser que l'horizon n'était pas si sombre et qu'on peut encore envisager un avenir à deux, en tirant des leçons de ce qu'on a vécu et des témoignages qu'on aura entendus.

//VÉRONIQUE JANZYK

>> Groupes Espérance • 067/21.38.13 • 0477/30.87.28 • www.divorce-esperance.be

(1) Les groupes Espérance sont répertoriés parmi les groupes d'entraide par le Centre d'Information sur les Groupes d'Entraide. Infos sur www.self-help.be

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.

2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE BI au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.

3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 24/06 pour l'édition du 7/07 ; le vendredi 20/07 pour l'édition du 4/08.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Camping

AV: cse. santé, caravane Tabbert Comtesse, type 570, dble. essieux, 1996, peu roulé, complète + avec vent neuf, 9.000 EUR. 0498-74.42.89. (C46407)

Divers

Achète magnéscope, très bon état, pour personne handicapée. 081-74.21.41 - 0478-83.89.62. (D46415)

Dame, cherche cannes anc., arg. anc., verrerie anc., bijoux de fantaisie anc., vases Boch. 02-344.85.31. (D46296)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D45553)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80 ou 0497-28.48.16. (D45613)

AV: cse. décès, frigo type A + avec congél. int. ***, 55 x 60 x H 85, état neuf (jamais utilisé), achat: 430 EUR, vend: 250 EUR. 0478-13.75.72. (D46438)

AV: collections timbres Luxembg., neufs, oblitérés et enveloppe 1er jour. 071-50.21.75. (D46411)

Achète cartes postales anciennes, tous pays, en lots. 087-33.52.23 - 0472-69.47.94. (D46417)

AV: lit médical électr. bois, état neuf, servi qques. sem., rég. Namur. 081-44.01.53 - 0498-31.02.37. (D46410)

Cherche groupe hydrophore pour eau de pluie en bon état. 0476-91.61.05. (D46431)

AV: chauffe bain Vaillant, gaz nat., tr. bon état. 071-36.87.52. (D46406)

AV: cse. santé, scooter électr. pour invalide, état impeccable., marque Bolero, juin 2010, pas servi, prix à convenir. 0477-28.01.25. (D46439)

AV: scooter méd. élec., état impeccable., charg. et panier incl. mod. récent, marq. connue, ach.: 4.500E, vend: 1.250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable! 175E. 0478-11.57.31. (D45968)

AV: Velux récent en bois, tr. bon état, vitre 116cm x 116cm, complet avec plomberie, prix à convenir, Malmédy. 0496-55.06.27. (D46412)

Emploi

Cherche animateurs (h/f) brevetés pr. encadrer jeunes 8-14 ans lors de camps vacances en ardennes (juillet et août) + défraiement. Rens: 04-358.92.14 (Thonnard) - site: fastespres.be (E46395)

Guatemala, jeune coupl. expatrié, cherche répétiteur pour ses 3 enfnts (5-9-11 ans) qui suivent cours à dist. du lycée franç., cadre tropical magnif. 010-86.73.71 - 0487-86.18.18. (E46448)

Immobilier

Hastière-Agimont, près manoir, terrain av. 13a36 dont 3a58 à bâtir, clôture + abri aménagé, 30.000 EUR. 02-466.38.36. (I46286)

Alicante, Esp., lux. villa/1000 m2, 3+1ch., sal., 2liv., 2sdb, mezz., tt.sup.ég., pisc. tt.conf., ht. stand. résid., 290.000, poss. crédit direct du vendeur Belge. 0034-966.4710.48. (I46311)

Montignies S/S, av. belle mais. de maître, con. pr. fam. nbrs. ou invest. (kots-appoint) 10ch., chff.maz., toit neuf, dble vitr., jard. 7a., proch. écoles et comm., 190.000E. 071-88.81.22. (I46451)

Louvain-la-Neuve, mais. 2008 av., 210m2, 3ch. et un studio indépendant, 2sdb et 2 sdd, 5 wc, tv, Internet ds. ttes. les pcs., 437.000 EUR, idéal pour une famille. 0475-46.75.75. (I46425)

Coxyde, av. mais. 2005, surf. hab. 90m2, 2e ét., liv.+cuis.sup.ég., 3ch., sdb., wc sép., terr., jard. + abri, park. priv., libre. 0478-30.32.42. (I46370)

Location

Mr. retraité, ht. moral, actif, solv., cherche loc. part. de mais. avec si poss. jard., gar., à convenir, end. calme, préf. rég. Liège, dispo. pr. ts. services. 0497-77.40.97. (L46441)

Terre, rue Lombril (pr. de St-Ghislain), garage, 32 EUR + 1 mois de caution, esp. publicitaire +/- 3X6m2, prix à discuter. 0488-38.07.00 ap. 17h. (L46363)

Mobilier

AV: lit 1 pers. en chêne, style Breton + sommier 28 lattes + table de nuit, très bon état, 100 EUR. 065-777.781 - 0499-42.52.33. (M46426)

AV: bibliothèque 4 portes vitrées, bois sapeli et kalondji, H: 230cm/L: 320cm/l: 60cm, faire offre. 0474-73.03.48. (M46440)

AV: ch. à coucher chêne, lit 2p avec somm., 2 tables nuit, coiffeuse, gard.-robes 4 portes, 900E le tout, 2 mbles. colonnes anc. +6 chaises tête de lion, 900E. 0478-43.75.73. (M46429)

AV: living chêne massif parf.ét., tabl. avec 2 rall., (1.40/1.85/2.30m) et 6 chaises, mble 3 élém. 1m chacun, bar avec miroir et lum. vitr., mble tv, corne avec lum. 500E. 0485-55.04.17. (M46445)

Villégiature (Belgique)

Ard., rég. Han, Rochefort, Wellin, gîte tt. conf., 3 épis, 6p. max., 3ch., salle séj., cuis. ég., park. 3 voit., ttes. pér., de 130 à 360 EUR. www.gitelompriez.be (V46435)

La Gleize, chalet-studio, jard., pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, endr. calme, 1 ou 2p., loc./sem., de juin à oct. inclus, pas d'animaux. 080-78.57.47. (V46009)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. ég., f.o., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit. et pétang/place. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be (V45896)

Nieuport, s/digue, sans voit., appart. 2ch., 4e ét., grd. liv., tv, l-v., cuis. ég., tt. conf., gar., juill., août, sept. 02-358.43.93 - 0496-94.46.80. (V46404)

Middelkerke, face mer, 100m casino, 4ème ét., 2ch., max. 6p., tt. conf., phot./dem., 18 au 28/06: 390 EUR, 0495-20.60.85. (V46414)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR, 2n. + déj., 2p., loue gîte 8p. 061-41.40.17 - http://lattegeraherisson.skyrock.com (V45612)

Val. Lesse, maison àl., calme, forêt, grd. jard., 2ch., tt. conf., tv, prox. Ravel. 02-762.12.59 - 0475-59.20.20. (V46424)

Westende-Bains, studio 4p., sup. conf., à pers. soign., 7e ét., asc., sup. vue mer, terr., spac., lumin., mignon, àpd: 1er juillet. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V46416)

La Panne, appt., àl., face mer, 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V45755)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., tt.conf., 4-5p., au calme, prox. centre et mer, belle vue, balcons pl. sud, w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V45703)

Westende digue, appt. rénov., 5 p., 6e ét., asc., liv. (div-lit), sup. vue mer, tv, 1 ch. (3 lits), sdb., cuis., wc, gar., pas d'animaux. 0477-5713.63. (V46413)

Middelkerke, appart. face mer, 4p., 1ch., grd. liv., cuis.ég., tt. conf., terr., 4e ét., facilité de park., àl. vac. en août, sept., oct., sem., qz. 060-21.22.79 ou 0473-42.48.27. (V46405)

Ostende, casino, appt. grd stand., 90m2, sud, pt. vue mer, 1ch., 4p., cuis hyp. ég., sdb., 2 év., bain/dc., 2 tv, pas d'animaux. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V46430)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 (V45658)

Durbuy, Wéris, nouv. appart. duplex, 1ch., 2p. + convertible 2p., cuis.ég., l-v., tv, dvd, sdb., wc., loc.: w-e, sem., photos disp. 086-21.54.43 - 0486-42.91.39 (V46450)

Coxyde, àl. sem., quinz., mois, appart. rez., conf., prox. digue, park., priv., 2ch., 4p., sans animaux, idéal pers. âgées. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V46420)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. ég., pas d'animaux, gar., vélos., prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V46333)

La Panne-Adinkerke, maisons de pêcheurs, ds dom. résident., 3ch., 6/8p., tt. conf., cuis. ég., tr. calme, park., jard. pl. sud, tv, Internet, w-e - sem-qz... 0475-58.65.63 - www.kpimmo.com (V45289)

Westende centre, coin digue, raviss. appt., sem. ou plus, tt. conf., facilit. accès handic., pt. animal bienvenu. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V46408)

Ard. Semois, mais. caract., 14p., spac., tt. conf., grd. jard., calme, prom., bois. www.oizy.be - 061-27.03.19 - 0473-68.70.40. (V46432)

Westende, digue, studio tr. lux., à.pers. soign., cuis. sup. ég., tv, rad. gde. terr., loc. vélos, animaux non-admis. 0476-82.93.48 (14h) + w-e. (V46357)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e-sem-voies, poss. gar. 069-54.77.89 - 0478-55.40.87. (V45784)

Coxyde, St. Idesb., 50m de la digue, appart. 2ch., 6p., liv. exp. S/SO, sdb., wc sép., cuis.ég., tt. conf., 1er ét., asc., gar. priv., sem., qz. ou mois. 0496-52.19.03. (V46356)

Coxyde, studio 4p. tr. soign., 50m mer, tv., park.priv., 16 au 31/07: 550E, 16 au 30/09: 280E, basse-sais.: 200E/qz. 071-50.26.76 - 0476-45.79.04. (V46419)

Coxyde, appt. 4/6p., près mer et dunes, park., jard., tt. conf., sem-qz.-mois. 058-51.83.09. (V46447)

Ard. Prox La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V45747)

Ardennes, rég. Chimay, frontière française, gîtes tt. conf., indépendants, 19p. et 9/11p., documentation gratuite. 060-37.73.89. (V45916)

Blankenberge cent., studio 2-3p., grd.liv. av. kitchenette et div.-lit, ch.sép., sdd. et wc. le ét. pt. imm., calme, juin: 250E/s., juill/août: 300E/s. sophie05@live.be - 0479-76.22.34 soir. (V46324)

Coxyde, appart. mod., 50m centre, 2ch., 4-6p., parf.ég., sdb., wc, cuis., l.v., tv, balc., asc., pl. vél., w-e., sem., qz., mois. 0495-57.83.14. (V46442)

Koxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv., 1e ét., asc., park. priv., sem-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h. (V45556)

Middelkerke, spacieux lux. studio, 4p., digue sup. vue mer/dunes, tt. conf., cuis. sup. ég., 6e ét., asc., tv, libre ttes. pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V46446)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix démocratique, phot./dem.: fanfan-bruyere@live.fr - 0479-91.52.86. (V46349)

Coxyde, appart. lux., parf.ég., 2ch., l-v., tv, wifi, balcon, calme, proche mer. - www.dadoumont.be - 0478-65.22.80 (V45674)

La Panne, appt., 2ch., 5p., face Esplanade avec gar., tv, l-v., pas d'animaux. 04-227.33.99. (V46433)

Ostende, digue de mer, très grd. studio 60m2, 4/5p., tt. conf., park. aisé à proximité, cuis. équip. séparée, w-e sem., qz. 081-51.25.43 - 0479-8912.48. (V46376)

Coxyde, grd. rez. 8p., 50m digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chqes. compr.), juin/sept.: 300E/sem. 0479-49.86.11. (V45663)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Coxyde, grd. rez. 8p., 50m digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chqes. compr.), juin/sept.: 300E/sem. 0479-49.86.11. (V45663)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Blankenberge, appt., balc., 20m dig., 50m plag., pr. du Pier, ent. rénov., 1ch., cuis.améric.ent.ég., sal. divan-lit, tv, dvd, libre: 10/6 au 9/7 - 13 au 20/8. 0477-42.66.28 - 02-64917.85. (V46399)

Roquebrune, Cap Martin, Menton, àl. ttes pér., studio, tt.conf., 50., grde. terr., belle vue mont., bord de mer, tv, m.o., photos disp. 085-84.14.30. (V46330)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46257)

Ardèche Sud, Grospièrres (près entrée des Gorges-Vallon), mais. ég., 3/5 ou 6/8p., agrèm. 2*, pisc., tennis, ping, jeux, doc. tourist., guide balades etc... 071-35.33.75 - 0033-674.67.73.37. (V45598)

Vendée, maison camp., tt. conf., 6p., prox. mer, lac et grd. axes, grd. jard., jeux enfnts., vélos. 019-69.75.81. (V45978)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., rdch., 2 ch., sdb., liv. terr., sup. ég., gar., repos garanti. 0478-27.49.77. (V45654)

Ardèche, vallée de l'Eyrieux, village Gluiras, àl., bergerie bien équipée, max 6p. 0476-89.91.54. (V46038)

Normandie Calvados, 50m plag. mais. 4/5p. avec jard. clos, bbq, cuis.ég., l-v., m-o, liv., 2ch., sdb., tt.conf., àl. tte l'année, sem, we. 04-226.41.54 - 0495-55.71.98-mariefugur@hotmail.be (V46396)

Provence, Verdon, villa 5p., studio 3pièces - http://picasaweb.google.com/lesavresses - 081-21.61.85 (V45570)

Juan-les-Pins,

Offres d'emplois

LA FÉDÉRATION DES CENTRES PMS LIBRES (FCPL) DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (SEGEC) RECRUTE (H/F):

> un **collaborateur** pour son service juridique et administratif - entrée au 1^{er} septembre - conditions APE ou nommé à titre définitif dans l'enseignement (congé pour mission).

Plus de détails sur <http://enseignement.catholique.be> > Le SeGEC

LE SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (SEGEC) ENGAGE (H/F)

> un **webmaster multimédia** pour son service communication

Plus de détails sur <http://enseignement.catholique.be> > Le SeGEC

Les candidatures, avec CV, sont à adresser pour le 30 juin au plus tard à Mme Emmanuelle Havrenne, Secrétaire générale du SeGEC, Av. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles - Fax : 02/256.70.03. - emmanuelle.havrenne@segec.be

L'ASBL SAINT-MICHEL, SERVICES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES, ADULTES ET DE TRANSITION À SPA RECRUTE (H/F):

> un **chef de groupe éducateur**

Plus de détails sur www.leforem.be

AIDE ET SOINS À DOMICILE DU BRABANT WALLON ENGAGE (H/F):

> des **infirmiers gradués ou brevetés**

pour Tubize, Braine l'Alleud, Nivelles, Ottignies, Jodoigne et Wavre - entrée immédiate.

Offrons : contrats divers, de préférence à temps partiel - voiture de service - chèques repas - GSM - téléphone fax - barème hospitalier et sursalaire pour horaire inconfortable - assurance groupe - assurance accident vie privée - formation continue.

des **jobistes infirmiers**

tous temps de travail possibles - usage de la voiture de service - barème hospitalier - sursalaire et chèques repas - possibilité d'engagement par la suite - attestation de réussite de la troisième année et permis de conduire B obligatoires.

Envoyez votre candidature à Nadine Van Hecke, Aide et Soins à Domicile du Brabant Wallon, chée de Namur 52 c - 1400 Nivelles ou nadine.vanhecke@fasd.be

LE MOC LUXEMBOURG ENGAGE POUR LE CIEP, MOUVEMENT D'EDUCATION PERMANENTE (H/F):

> un **animateur** passeport APE.

> un **animateur/chargé de communication**

CDI - temps plein - prenant cours en août/septembre - opérant sur le territoire de Luxembourg (bureau à Arlon).

Plus de détails de ces offres sur www.moclux.be Envoyez une lettre de candidature motivée avec CV à Bernard Kerger, MOC, rue des déportés 39 - 6700 Arlon.

AIDE & SOINS À DOMICILE DE BRUXELLES RECHERCHE (H/F)

> un **secrétaire de direction bilingue**

CDD 3 mois pouvant déboucher sur une CDI - engagement immédiat.

Fonction : offrir un soutien administratif et organisationnel à la direction : courrier et correspondance, rapports et notes de travail, réception des appels téléphoniques destinés à la direction, gestion des plannings d'occupation de salles.

Profil : Enseignement supérieur non universitaire ou expérience équivalente.

Envoyer votre lettre de candidature avant le 15 juillet à Christine Carlier, Responsable GRH, Aide et Soins à Domicile de Bruxelles, Rue Malibran 53 - 1050 Bruxelles ou christine.carlier@fasd.be

INFOR HOMES WALLONIE RECRUTE (H/F):

> un **intervenant social référent législatif de l'asbl en matière d'hébergement des personnes âgées** - CDI - temps plein - passeport APE - pour son siège à Namur.

Fonction : gérer le service de conciliation/médiation - informer sur les législations - former les bénévoles.

Profil : master (licence) ou baccalauréat (graduat) orientation droit.

Plus de détails sur www.inforhomeswallonie.be

LA JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE FÉMININE ASBL ENGAGE (H/F)

> un **permanant**

pour la région de Mons-Borinage - CDI - temps plein APE - à partir de septembre 2011

> un **permanent**

pour la région de Charleroi - CDI - temps plein APE - à partir de septembre 2011

Profil : connaître la région - expérience dans une organisation de jeunesse - contact facile avec les jeunes du milieu populaire - expérience en animation - autonomie et travail en équipe - posséder le permis B et une voiture est un atout.

Envoyez votre candidature à Patricia Monville, responsable Nationale, (pour le poste de Mons-Borinage) ou à Céline Delys (pour le poste de Charleroi), pour le 31 juillet via secretariat.jocf@joc.be ou par courrier : JOCF asbl, rue des Mouchérons, 3, 1000 Bruxelles.

Offre de service

VIE FÉMININE BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> des **bénévoles**

pour animer, créer, organiser des activités et cours en éducation permanente féministe pour les quartiers de Jette, Laeken, Ixelles et Etterbeek.

Renseignements: 02-513.69.00 ou bruxelles@viefeminine.be

Environnement

Voisinages torrides

Bien qu'interdite dans les jardins, l'incinération de déchets reste largement pratiquée. Au détriment de la santé et des relations entre voisins. La répression s'est (un peu) accentuée en Wallonie. Mais elle ne remplace pas le dialogue.

Avec les problèmes de bruit, les feux de jardins et incinérations de petits déchets constituent la plaie des relations de voisinage, surtout à la campagne. Ils sont aussi le cauchemar des autorités communales (policiers, mandataires) qui, ayant souvent d'autres chats à fouetter, ne peuvent ou ne veulent se déplacer pour de telles broutilles ou... arrivent comme des carabiniers d'Offenbach.

Broutilles, vraiment? Se faire empesté par son voisin négligeant ou j'em'en-foutiste n'a rien d'une partie de plaisir. L'odeur âcre et irritante d'une combustion de branches ou de plastiques peut ruiner un projet d'après midi passée au jardin ou sur la terrasse. Mais, au-delà de cette gêne très momentanée, le problème de santé publique peut revêtir des contours plus préoccupants.

Selon le rapport environnemental Mira, en Flandre (2006), 53% des dioxines présentes dans notre environnement sont originaires des feux ouverts et des feux de jardin. Et cela, qu'il s'agisse d'un simple tas de débris végétaux ou de déchets ménagers (emballages, bouteilles, etc.) brûlés en douce pour échapper aux taxes communales calculées selon le poids ou le volume "mis aux poubelles".

Gare aux plastiques!

Eh oui, même de vulgaires branchages dénués de produit chimique relâchent, s'ils brûlent, du gaz carbonique (un gaz à effet de serre) mais dégagent également des dioxines et des hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP), explique le Mira. Evidemment, c'est la combustion des déchets non naturels, particulièrement les plastiques, qui dégage de loin le plus de polluants. "Des dioxines et des furanes (NDLR: une famille proche des dioxines) se fixent sur les particules fines en suspension, qui peuvent alors être inhalées et s'avérer toxiques, précise Delphine Fontenoy, chargée de mission chez Espace Environnement, à Charleroi. Mais, pour peu qu'elles se déposent sur des fruits et légumes mal nettoyés, elles peuvent aussi être ingérées. Quant à savoir si elles peuvent aussi se retrouver dans l'alimentation via



les racines des végétaux en sols pollués, la Spaque (1) étudie actuellement la question...".

En Suisse, l'Office fédéral de l'environnement a analysé le problème de très près. Contrairement à ce qui sort des cheminées des usines d'incinération, devenues bien plus propres qu'autrefois, les polluants émanant des feux et des incinérateurs de jardin sont relâchés au ras du sol et se déposent facilement sur les légumes des jardins. "Sont particulièrement concernés les légumes à larges feuilles, qui deviennent de véritables capteurs à dioxines". Et d'ajouter : "Celui qui incinère des déchets ménagers dans son jardin enrichit de produits toxiques non seulement sa propre nourriture mais aussi celle de ses voisins". Un chiffre? Les ordures brûlées illégalement, en Suisse, ont beau ne représenter qu'1 à 2% des déchets incinérés, elles produisent 27 à 30 grammes de dioxines par an, soit plus du double de toutes les usines d'incinération de déchets réunies. La réalité belge n'est probablement pas très différente.

Que dit notre réglementation? En Wallonie, seule la combustion des déchets végétaux est autorisée, mais à plus de 100 mètres de toute habitation ou de tout verger, de toute haie, de toute paille, etc. Autant dire: quasiment nulle part. En Région bruxelloise, la règle générale est l'interdiction de toute incinération, quelle que soit la distance. Mais certaines communes tolèrent peut-être la combustion de déchets verts (il est conseillé

de vérifier auprès de son administration). Bouter le feu à des déchets ménagers est interdit partout. Paradoxe: la vente de petits incinérateurs de jardin, pourtant destinés à cette fin et vendus comme tels, reste autorisée dans les magasins de bricolage. Allez comprendre cette incitation au "crime", alors que les parcs à conteneurs et les collectes sélectives n'ont jamais autant joué leur rôle d'alternatives (2).

Constater, et après?

Depuis deux ans, en Wallonie, 80 "agents constatateurs", présents seulement dans certaines communes, sont spécialement habilités à dresser procès-verbal pour les petites infractions environnementales. Certes, ils travaillent généralement pendant les heures de bureau... Mais, au moins, lorsque le Parquet classe leur PV sans suite (l'écrasante majorité des cas), leur passage chez l'auteur d'une incinération répressible est suivi par celui d'un "agent sanctionnateur", communal ou provincial. "La plupart du temps, mes collègues et moi sensibilisons le contrevenant au problème avant de vouloir le réprimer, nuance Fabien Baps, agent constatateur à Awans. Evidemment, il y a les irréductibles: ceux qui ont toujours fait ainsi et qui ne voient pas pourquoi ils changeraient". Tarif de l'amende administrative: 150 euros.

Parler à son voisin, le convaincre, le sensibiliser à la santé de tous et à l'environnement: c'est l'attitude que tous les services officiels recommandent. Pas toujours simple... D'autant qu'une autre limite frappe le travail des constatateurs wallons. Dès lors qu'un feu n'est pas visible de la voie publique et que le constat doit se faire à partir du domicile du plaignant, ce dernier doit déposer une plainte. Pour préserver son anonymat, il y est peu enclin... Finalement, rien de tel - pour tous - qu'éviter les emballages inutiles à la source.

// PH.L.

(1) Société publique d'aide à la qualité de l'environnement.
(2) Les déchets verts sont souvent broyés et transformés en compost.

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
© 02-246 41 11 - Fax : 02-246 46 30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze © 02-246 46 29 - E-mail : catherine.daloz@mc.be

SECRETARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES :
Joëlle Delvaux © 02-246 46 24 - E-mail : joelle.delvaux@mc.be
Philippe Lamotte © 02-246 57 51 - E-mail : philippe.lamotte@mc.be

ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES :
Carine Renquin © 02-246.46.27 - Nelly Cohen © 02-246 46 28
Internet : Chantal Dubuc © 02-246 46 23

MAQUETTE : Olagil sprl - Mise en page : Olagil sprl, Chantal Dubuc, Philippe Maréchal

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP
Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique
Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing
ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Compost à gogo

Ne dites plus "déchets" mais "matières à recycler". Ce "petit précis pour faire son compost et recycler" n'a pas seulement pour ambition d'éclairer sur le non-sens de l'incinération des déchets de jardin. Il fournit également 1000 astuces pour réduire leur quantité et les transformer en matériaux utiles et créatifs dans une vision écologique et économique. Un outil, enfin, pour les jardiniers déjà sensibilisés qui veulent améliorer la qualité de leur compost.

>> Petit précis pour faire son compost et recycler, pour un jardinage écologique, économique et créatif - Ivo Pauwels - Ed. Marabout - 107 p. - 8,85 EUR

Un jardin à entretenir



Créer un jardin est une chose. L'entretenir, c'est une autre paire de manches! En une petite centaine de pages, l'auteur passe en revue les multiples gestes à assurer: planter, repiquer, tailler, arroser à bon escient et au bon moment. Pas de produits chimiques, ici, mais une série de conseils tant préventifs que curatifs qui permettront aux jardiniers de prendre soin de leur carré de verdure en respectant à la fois leur santé, celle des autres et celle des hôtes naturels.

>> Entretien du jardin 100% nature - Denis Retournard - Ed. Hachette - 95 p. - 11,10 EUR





© A-W. Jansoul

13 juin, déjà un an de prison dans nos images !

13 juin au calendrier, on peut le constater: voici un an que nous avons voté! Un an que la Belgique est emprisonnée dans des représentations caricaturales, un an d'enfermement de nos politiciens en d'éternelles réunions bilatérales, multilatérales, un an de textes fermés, de slogans faciles, d'images qui enferment les réalités...

Enfermée, c'est bien l'impression que donne la situation politique de la Belgique. Pourquoi nous sommes-nous laissés à ce point emprisonner dans une image carcérale? Pourquoi un projet politique et social qui doit avoir pour vocation d'ouvrir sur l'avenir, de renforcer un projet de société, de proposer à une population un vivre-ensemble réaliste, est-il devenu, aujourd'hui, une simple bagarre d'images faciles, de caricatures grotesques?

La question peut paraître impertinente et pourtant... Au fil des semaines, des mois sans gouvernement, on constate que le temps ne sert plus qu'à expliquer pourquoi nous sommes sans solution et non pas comment nous pourrions en trouver une! Les besoins sont pourtant cruciaux pour l'avenir que la population belge – dans sa grande majorité – souhaite voir poursuivre ensemble. Quelques exemples de ces chantiers essentiels laissés à l'abandon: le déficit des finances publiques, les mesures pour la réforme et la pérennisation des pensions, la prise en compte, de manière suffisante, dans les soins de santé du vieillissement de la population ou encore des coûts qui restent à charge du patient, la solidité de notre économie et l'accompagnement du dynamisme des entreprises marchandes et non marchandes, le taux d'emplois et en particulier celui des jeunes non qualifiés... Bref, la table est pleine de bonnes raisons de sortir des images, des caricatures, des slogans, ... alors débarrassons-là des messages à l'emporte-pièce.

Pourquoi une société démocratique dans ses principes se laisse-t-elle guider par son image ou par celles de ses représentants politiques? Pourquoi est-il devenu à ce point impossible de se projeter au-delà du court terme, de dépasser les raccourcis véhiculés par des petites phrases slogans? Pourquoi faut-il que l'existence sur la scène politique tienne à trois minutes d'interview ou au fait de se situer en bonne place sur les brèves d'un site internet?

Il serait simple de faire ici aussi des analyses caricaturales et de renvoyer à la responsabilité des médias, à leur course aux images, aux phrases chocs... Il serait trop facile de réduire l'analyse à l'obsession des sondages, aux fantômes d'élections prochaines... Même si cela fait partie des constats tristes et nécessaires. Attardons-nous davantage sur un autre pan de l'analyse. Celle qui nous renvoie aussi chacun à nos propres enfermements, à nos besoins très contemporains de nous sentir uniques.

D'un enfermement à l'autre

Quand un matin, on se réveille atteint d'une maladie invalidante, victime d'un accident grave, le travail nécessaire de la nouvelle acceptation de soi est premier, essentiel. Il prend du temps, implique respect, repli et puis ouverture de soi à soi. Il est nécessaire de trouver le chemin de l'acceptation de sa nouvelle réalité. Ce n'est qu'une fois ce che-

min parcouru – et il est pavé de difficultés – que l'on peut s'ouvrir aux autres, se reconstruire seul et à plusieurs, se forger un nouvel avenir. Ouvrir les fenêtres sur la vie quand on se réveille enfermé dans la cellule de la maladie ou la résidence surveillée du handicap ne se fait pas avec des slogans, ne se construit pas avec des simplismes.

Sortir des carcans

La Belgique et ses Régions, ne se sont-elles pas réveillées victimes de bouleversements qu'elles n'avaient pas vu venir ou pas voulu voir venir?

On a parfois l'impression que nous assistons à une querelle de médecins qui n'arrivent pas à se mettre d'accord sur l'hôpital qui doit prendre en charge leur patient, sur le médicament et sa posologie. Surtout, on finit par avoir la conviction qu'on s'attache à guérir du rhume institutionnel, le patient qui souffre d'un risque d'infection grave de son système économique et social...

Comment dépasser les limites de cet enfermement auquel le système politique semble s'être vu condamner depuis un an ou depuis plus d'un an déjà? Car il est vrai également qu'il serait erroné de résumer le blocage politique à la dernière année et aux seules élections de juin 2010. Le processus lent de réduction de la fenêtre des libertés politiques et de projet est entamé depuis plus longtemps et surtout depuis que l'image de quelques-uns l'emporte sur le projet d'Etat.

Pour poursuivre dans le parallèle des textes, des images sur l'enfermement qui nous permettent de dépasser nos propres représentations et nos propres enfermements, j'aurais envie de conseiller à chacun et en particulier à ceux qui sont victimes de ces séjours en cellules forcées de la politique, la lecture de l'ouvrage du Cefoc "Se former en prison, l'impossible défi?" (1).

Loin des clichés sur le monde carcéral vu depuis l'œil du détenu ou celui du gardien, ce livre, malgré son titre, nous ouvre les horizons de la réflexion sur le dépassement de toutes nos prisons. Il nous oblige à réfléchir sur l'acceptation des limites mais aussi au fait qu'une fois acceptées, elles peuvent enfin être dépassées. Cette lecture nous donne également à penser aux moyens que notre société met en place pour accepter la vie avec des personnes différentes, aux mesures prises ou non pour permettre l'insertion, la réinsertion ou la cohabitation de la différence.

Jusqu'à présent, dans notre pays, les coalitions politiques étaient toujours parvenues à ce que les différences permettent à la fois le projet et la cohérence mais aussi l'imagination et l'innovation. Revenons à cette belle qualité de la Belgique : oser la force et l'imagination de la différence mais dans le sérieux et le courage de la gestion d'un projet de société!

ça se passe

// Ingénierie et actions sociales

En septembre, la HELHa et l'HENAM organisent alternativement, à Cardijn à LLN et à l'école sociale de Namur, un "Master en ingénierie et actions sociales", une formation de niveau universitaire en deux ans, le jeudi entre 14 et 20h et le vendredi de 9 à 18h. Pour ceux qui veulent devenir cadres, responsables de projets, chargés d'études dans le non-marchand... Séances d'information le 25 juin à 10h, à l'Henam, le 26 août à l'Institut Cardijn.

Rens. > 0497/43.34.34 • www.helha.be

// Forge et orfèvrerie

La Fonderie et l'asbl Feu et Fer organisent trois stages de forge: du 28 juin au 2 juillet, du 12 au 16 juillet et du 21 au 25 août. Du 28 juin au 2 juillet: stage d'orfèvrerie africaine.

Lieu: 27, rue Ransfort - 1080 Bruxelles.

Rens. > 02/410.99.50 • www.lafonderie.be

// Alimentation durable

Le 26 juin, le réseau des acteurs bruxellois pour l'alimentation durable organise dans plusieurs communes et sur la place Ste-Catherine des activités pour découvrir "l'alimentation durable": ateliers culinaires ou de repiquage, infos sur le compostage, découverte de la cuisine locale...

Rens. > 0477/34.04.28 • www.rabad.be

// Expo familles

Jusqu'au 30 juin, Luttes Solidarités Travail organise une exposition de photos et textes du groupe des jeunes et de l'Atelier LST: "Familles, je vous..."

Lieu: Hôtel de Ville, rue de Fer - 5000 Namur.

Rens. > 081/22.15.12

www.luttessolidaritestravail.be

// Expo Forts de la Meuse

La Citadelle de Namur accueille deux expos: jusqu'au 30 juin, "Les arts à la Tour" par les étudiants de l'académie des Beaux Arts, et jusqu'au 12 septembre, "La construction des Forts de la Meuse" par l'asbl les Amis de la Citadelle.

Lieu: 64, Route Merveilleuse - 5000 Namur.

Rens. > 081/65.45.00 • www.citadelle.namur.be

// Psoriasis

Le jeudi 30 juin à 19h00, l'asbl Psoriasis -Contact organise une conférence sur le psoriasis en été. Par C. Debouck, dermatologue. Vous pouvez également obtenir la brochure "Psoriasis et soleil - conseils et astuces" en échange de 3 timbres.

Lieu: 11, place de la Môle - 1420 Braine-l'Alleud

Rens. > 02/372.37.67 • www.psoriasis-contact.be

// Festival d'Aulne

Du vendredi 1^{er} au dimanche 10 juillet aura lieu à l'Abbaye d'Aulne, la 29^{ème} édition du festival musical. Au programme: récital chant et piano par un lauréat du Concours Reine Elisabeth, saveur du tango par l'ensemble Soledad, concert par l'Orchestre royal de chambre de Wallonie, musique de chambre, concerts-promenade en clôture, etc.

Rens. > 0475/47.63.98 • www.j-m-a.be

// Promenade nature

Le dimanche 3 juillet à 14h30, l'Ecomusée du Pays des Collines organise une promenade de 3h à la découverte des vertus thérapeutiques de la nature.

Lieu: Départ au 6, Plada - 7890 La Hamaide.

Rens. > 068/64.51.55 • www.ecomusee.ellezelles.be

// Cinéma en plein air

Du 10 au 20 juillet, Libération films organise sa 11^{ème} édition de cinéma itinérant en plein air. 11 excellents films méditerranéens récents projetés sur écran, chaque soir à 22h sur une place différente en région bruxelloise. Gratuit.

Rens. > 02/217.48.47 • www.liberationfilms.be

// Festival de l'Été mosan

Du 14 juillet au 28 août aura lieu le festival de l'été mosan. 21 concerts classiques en 21 lieux de la vallée mosane: églises, châteaux, abbayes, jardins...

Rens. > 082/22.59.24 • www.etemosan.be

// Repas-spectacle

Du 20 juillet au 6 août, du mercredi au samedi à 20h, se déroulera le spectacle en plein air "Des cailloux et des pommes" sur les joies du logement collectif. Prix: 15 EUR. Possibilité de repas avant.

Lieu: Château des Cailloux - 1370 Jodoigne.

Rens. > 010/61.60.15 • www.ccbw.be

// Retraite résidentielle

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 août, le Monastère de l'Alliance organise une retraite résidentielle et en silence: "Ton cœur reverdit".

Lieu: 82, rue du monastère - 1330 Rixensart.

Rens. > 02/633.48.50

www.monastere-rixensart.be

// Semaine chantante

Du 11 au 20 août aura lieu la semaine chantante de Neufchâteau pour les enfants dès 7 ans et les adultes. Vivre dans et par la musique.

Rens. > 061/65.57.22

www.semainechantanteneufchateau.be

// Pèlerinage à Lourdes

Du 6 au 15 septembre, les Familles populaires organisent un pèlerinage à Lourdes. Prix: 950 EUR.

Rens. > 02/219.91.89 • www.fpl-pele.be

// Ecoute et accueil

Les 9 et 23 septembre et les 7 et 21 octobre, l'Association pour le volontariat organise une formation "Ecoute et accueil". Prix: 225 EUR.

Lieu: 99, bd de Waterloo - 1000 Bruxelles.

Rens. > 02/209.06.30 • www.volontariat.be

// Pèlerinage Israëli

Du 20 au 30 septembre, l'abbé Henri Weber organise un pèlerinage en Palestine et en Israël. Visite des sites bibliques et contacts avec la population locale.

Rens. > 0479/20.73.83 • henriweber@skynet.be

// Photographies de Méli

Jusqu'au 18 septembre le musée de la photographie de Charleroi expose les souvenirs photographiques récoltés auprès du grand public sur le parc d'attractions "Méli. L'autre royaume". Du mardi au dimanche de 10 à 18h. Prix: 6 EUR.

Lieu: 11, av. Paul Pastur - 6032 Charleroi.

Rens. > 071/43.58.10 • www.museephoto.be

// Retraite pour malentendants

Du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre, la Pairelle, centre spirituel Ignatien, organise une retraite "Ecoute, Israël..." pour personnes malentendantes ou sourdes oralistes et leurs proches...

Lieu: 25, rue Marcel Lecomte - 5100 Wépion.

Rens. > 081/46.81.11 • www.lapairelle.be

// Réussite scolaire

Mauvais bulletin, échecs répétés, manque d'organisation... Magellan éducation asbl organise pour les jeunes à Namur, Liège et Charleroi, des formations en méthodes de travail, des consultations psychopédagogiques et des cours particuliers en math et sciences par des professeurs agrégés.

Rens. > 081/46.19.00 • www.magellaneducation.be

// Se ressourcer

Le we du 1^{er} au 3 juillet, l'Ecole des parents et des éducateurs organise ses séminaires d'été pour se ressourcer: dessiner pour se découvrir, résoudre les conflits au quotidien, le clown pour grandir, la sophrologie, l'éducation des enfants, les manipulateurs: sessions de 1 à 3 jours selon les thèmes.

Lieu: 96, rue de Stalle - 1180 Bruxelles

Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Initiation à la botanique

Les jeudi 7 et vendredi 8 juillet de 9 à 17h, le CRIE organise une initiation à la botanique. Prix: 30 EUR.

Lieu: 36, rue de la Comtesse Adèle - 6721 Anlier.

Rens. > 063/42.47.27 • www.crieanlier.be

(1) "Se former en prison, l'impossible défi?" sous la coordination de Pierre Pierson, éd. Cefoc (Centre de formation Cardijn), déc. 2010.